

BRIEFING MONITEURS

Départemental jeunes poussines 2026

Licence avec photo obligatoire

Vous devez vous présenter auprès des directeurs de concours avec les licences de l'année en cours comportant une photo (format numérique ou papier)

Sans photo sur la licence, vous ne serez pas autorisé à entrer sur le plateau de compétition.

Règlement

- Les moniteurs doivent avoir lu le règlement de la compétition et doivent vérifier que les degrés présentés correspondent à la catégorie dans laquelle l'équipe est inscrite.

Moniteurs - effectif

- Le nombre de moniteurs ne doit pas dépasser 4 en poussines et jeunes poussines sauf pour les groupes de plus de 20 gymnastes qui peuvent prévoir un moniteur pour 5 gymnastes.
- Les moniteurs doivent se présenter au début de l'horaire en même temps que leur(s) équipe(s).

Moniteurs – tenue vestimentaire

- Tenue uniforme pour toute l'association : survêtement complet ou tee-shirt ou débardeur blancs ou aux couleurs de l'association et pantalon de survêtement, corsaire autorisé pour les monitrices (débardeur fines bretelles interdit)
- **Chaussures de sport uniformes pour toute l'équipe (tongs, claquettes etc.. interdits)**

Gymnastes – tenue vestimentaire

Tenue vestimentaire des gymnastes (extrait de l'article 7.3.1 du PF) :

- Justaucorps identiques pour toutes les gymnastes d'une même équipe (les marques de fabrication peuvent être différentes).
- Les brassières (sous-vêtement) sont autorisées.
- Le port de bijoux (bracelet, collier, montre) est interdit. Seules les petites boucles d'oreilles (clous d'oreilles) sont autorisées.
- Le port du strapping (bandage) est autorisé.
- Le port des maniques est autorisé.
- Le port des chaussettes et/ou chaussons est autorisé.
- Justaucorps académique autorisé (justaucorps une pièce avec les jambes couvertes des hanches aux chevilles). Possibilité de porter un collant de la même couleur du justaucorps par-dessous ou dessus le justaucorps (pas de marque apparente, en grosse écriture).
- Les shorts sont autorisés (Short ≤ 10 cm à partir de l'entrejambe - Couleur unie (noir par défaut) sans strass/paillettes - Compatible avec le justaucorps, sans obligation d'uniformité au sein d'une équipe)

Déroulement de la compétition

- Pour une équipe, les gymnastes et les degrés doivent être répartis équitablement sur tous les jurys. Chaque jury doit juger le « même » nombre de gymnastes. Tous les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e doivent être répartis sur tous les jurys **qui jugent ces degrés** (voir descriptif à la fin du briefing)
- Si deux équipes sont dans le même groupe de compétition : Toutes les gymnastes d'une équipe passent aux différents agrès puis ce sont les gymnastes de l'autre équipe. Que ces deux équipes soient de la même association ou de deux associations différentes.

Feuilles de notes

- Le palmarès s'effectuant juste après la compétition, les moniteurs des associations du dernier horaire sont invités à venir vérifier les totaux dès la fin de la compétition.

Accident

- Une déclaration d'accident est à faire auprès des directeurs de concours (une fiche spécifique est à votre disposition).

Consignes à respecter

- Il n'est pas autorisé de quitter le plateau sans autorisation (sauf urgence)
- interdiction de filmer/photographier depuis le plateau

Les moniteurs ont le droit de :

- ☺ DONNER des indications à la gymnaste (à tous les degrés)
- ☺ METTRE / DÉPLACER et ÔTER le tremplin au début et en cours de mouvement
 - Barres :
- ☺ RÉGLER l'écartement et la hauteur des barres avant le passage de la gym
- ☺ AIDER la gym à ce placer en chandelle renversée (3.5)
- ☺ RESTER sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher
- ☺ PLACER (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie

Répartition des jurys

		Jury 1	Jury 2	Jury 3	Jury 4	Jury 5		
Saut	agrès 1	1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 4 ^e					
	agrès 2			1 ^{er} au 4 ^e	1 ^{er} au 4 ^e			
Barres	agrès 1	1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 5 ^e					
	agrès 2			1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 4 ^e			
Poutre	agrès 1	1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 5 ^e					
	agrès 2			1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 4 ^e			
	agrès 3					1 ^{er} au 4 ^e		
Sol	agrès 1	1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 5 ^e					
	agrès 2			1 ^{er} au 5 ^e	1 ^{er} au 5 ^e			
	agrès 3					1 ^{er} au 4 ^e		
Formation physique		X	X	X				